

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° M21- 0015715

☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4839 Société : 184275
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :
Nom & Prénom : Mr ELKAN OUN Abdelkader
Date de naissance : 08-04-1956
Adresse : 17, Rue Art. Ourir Bourgoin Rate
Tél. : 06 64 17 02 13 Total des frais engagés : 652,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : DR. CHAFAÏ HASSAN
CHIRURGIEN
VISCERALISTE ONCOLOGUE
CLINIQUE OUKKALA
146, AV. HASSAN II, EL JADIDA
TEL : 0661 41 51 31 - INP : 111165262
Date de consultation : / /
Nom et prénom du malade : Age :
Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
Nature de la maladie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/01/2023	Ca		2000 dh	 DR. CHAFAQI HAS CHIRURGIEN VISCÉRALISTE / GÉNÉRALISTE CLINIQUE DOUKK 146, AV. HASSAN II, EL JA TEL : 0661 41 58 31 - INP : 111

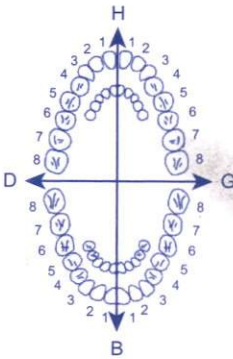
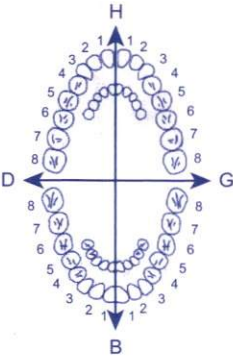
DR. CHAFAÏ HASSAN
CHIRURGIEN
VISCÉRALISTE / OPHTHOLMOLÓGUE
CLINIQUE DOUKKALA
146, AV. HASSAN II, EL JADIDA
TEL: 0661 41 58 31 - INP: 111165262

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie COMMERCIALE Abdessamad BENSULTANA Dr. El Hachem EL PHARMACIE Tél : 95 23 37 08 - 95 23 37 81 Rte de l'Ennassir - El Jorf	21/11/2023	+ 352.80 +

[illegible][illegible]

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient		
					CCEFFICIENT DES TRAVAUX	
					MONTANTS DES SOINS	
					DEBUT D'EXECUTION	
					FIN D'EXECUTION	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE				
	H 2553341221433552 0000000000000000 D 0000000000000000 3553341111433553 B G			CCEFFICIENT DES TRAVAUX		
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS		
				DATE DU DEVIS		
				DATE DE L'EXECUTION		

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

طب - جراحة - ولادة - عناية مركزة
Médecine - Chirurgie - Accouchement - Soins Intensifs

Note d'honoraires

Nom / Prénom : **ABDELKADER ELKADOUN**

Date : **21/11/2023**

0000084

Nature des prestations médicales	Montant (en DH T.T.C)
• Consultation médicale:	300 DHS
• Radiologie:	
□ ECG :	
□ Rx. thorax :	
□ ECHOGRAPHIE :	
□ A.S.P :	
□ Rx osseuse (s) :	
Total global	300 DH

Signature :

CLINIQUE DOUKKALA

146, AV. HASSAN II, EL JADIDA

TEL : 0661 41 58 31

CNSS : 1772822

INPE : 110002813

IF : 63909290

ICE : 001606324000086

ICE : 001606324000086

IF : 63909290

CNSS : 1772822

TP : 42106791

INPE : 110002813

146, شارع الحسن الثاني - الجديدة

146, Avenue Hassan II - El Jadida

☎ 0661 41 58 31 / 05 23 34 31 72 - 05 23 35 07 10

☎ Fax : 05 23 34 02 31

✉ cliniquedoukkala75@gmail.com

🌐 www.cliniquedoukkala.com

Pharmacie COMMERCIALE
Abdessamad BENSULTANA
Dr. En Pharmacie
INPE : 112019781
Lot Ennaji B1 Imm.E N°4 Route de La Gare
Tél : 05 23 37 08 25 - El Jadida

69.30

Natispi



352.80

**Clinique
multidisciplinaire**



**مصحة
متعددة التخصصات**

**طب - جراحة - ولادة - عناية مركزة
Médecine - Chirurgie - Accouchement - Soins Intensifs**

في الجديدة : 29/11/23 El Jadida, le

El KANEEN ARMEK KADER

37.00

1/- Dulastin

2p x 2

68.50

2- Mobic 15

185.00 1 p/s

3- Saflin 870
2 boites x 3

DR. CHAFAQI HASSAN
CHIRURGIEN
VISCERALISTE - ONCOLOGUE
CLINIQUE DOUKKALA
146, AV. HASSAN II, EL JADIDA
TEL : 0661 41 58 31 - INP : 111165262

Pharmacie EL KANEEN ARMEK KADER
Dr. En pharmacie
INPE : 112019781
Lot Enneldi El KANEEN ARMEK KADER
Tél : 05 23 31 08 25 - El Jadida

PPV: 61DH50
PER: 07/26
LOT: M2395-2

BUOXOL 500mg/2mg
boite de 20 comprimés

37.00

6 118001 040148
NATISPRAY 0,30mg
Solution (18ml)
BOTTU S.A PPV : 69 DH 30

LOT: GB21647
PER: 08/2024
PPV: 185 DH 00

146, شارع الحسن الثاني - الجديدة

146, Avenue Hassan II - El Jadida

☎ 0661 41 58 31 / 05 23 34 31 72 -

☎ Fax : 05 23 34 02 31

✉ cliniquedoukkala75@gmail.com

🌐 www.cliniquedoukkala.com

Cipl
Etiquette